



Le SNAO sur vos réseaux sociaux préférés!  

Clin d'oeil de mai 2017

Bonjour [Prenom],

Pour ce mois de Mai 2017, de nouvelles possibilités d'exercice pour les orthoptistes libéraux travaillant en centre de santé, accompagné d'un soutien financier pour la structure.

Ca ne vous aura pas échappé, Agnès Buzyn est la nouvelle Ministre des Solidarités et de la Santé, à suivre de près...

De jolies études sur les atteintes oculomotrices à lire

Bonne lecture!

Les actualités en orthoptie

» Un nouveau décret pour les contrats de coopération avec les orthoptistes

De nouveaux contrats pour renforcer l'offre de soins visuels sur le territoire ont fait leur apparition au JOFR du 27 Avril 2017

- Un contrat à destination des ophtalmologistes pour former un orthoptiste au travail en coopération.

Ce contrat a pour objectif d'inciter les médecins ophtalmologistes à accueillir en stage au sein de leur cabinet un étudiant en troisième année de préparation du certificat de capacité d'orthoptiste.

Le contrat est conclu pour une durée de trois ans à compter de la date d'enregistrement du contrat par la caisse sans possibilité de renouvellement.

L'ophtalmologiste s'engage à rémunérer le stagiaire. En contrepartie du respect des engagements l'assurance maladie s'engage à verser au médecin une aide d'un montant maximal de 1 800 euros par formation, dans la limite de 3 formations successives. Pour chaque formation, l'aide est versée en deux fois :

- 900 euros dans un délai de deux mois suivant la présentation par le médecin de la convention de stage ;
- 900 euros à l'issue du stage de formation dans un délai de deux mois suivant la présentation par le médecin de l'attestation de fin de stage.

- Un contrat à destination des ophtalmologistes pour recruter un orthoptiste salarié

Le médecin s'engage également à augmenter annuellement le nombre de patients différents reçus en consultation au cabinet. Cette augmentation du nombre de patients différents devra atteindre 10 % la première année, 20 % la deuxième année et 25 % la troisième année au regard du nombre de patients différents reçus en consultation durant l'année civile

précédant la conclusion du contrat; cette année civile servant d'année de référence pour le suivi de cet engagement.

Dès lors que les engagements socles sont atteints, l'ophtalmologiste s'engage à titre optionnel à

- augmenter annuellement le nombre de patients pris en charge non connus du cabinet dans les deux années civiles précédant l'année au titre de laquelle l'aide est versée (+ 10 % par an) ;
- augmenter annuellement dans la patientèle de l'ophtalmologiste, la part d'enfants de moins de 16 ans pris en charge (+ 5 % par an par rapport à l'année de référence définie supra)

L'assurance maladie s'engage à verser au médecin une aide d'un montant maximal de 30 000 euros au titre des 3 ans versée sous la forme d'un forfait annuel à compter de l'adhésion au contrat.

L'aide correspondant au respect des engagements socles au titre d'une année pleine et d'un orthoptiste salarié à temps plein est la suivante :

- 15 000 euros la première année du contrat ;
- 10 000 euros la deuxième année du contrat ;
- 5 000 euros la troisième année du contrat.

Le contrat est conclu pour une durée de trois ans à compter de la date d'effet mentionnée au présent contrat. Le praticien ne peut bénéficier qu'une seule fois du contrat de coopération pour les soins visuels

- Un contrat pour les centres de santé

Ce contrat a pour objet de favoriser le développement d'une offre de soins ophtalmologiques dans les centres de santé et les maisons de santé en incitant ces structures à développer les coopérations entre professionnels de santé de la vue, pour la réalisation de consultations ophtalmologiques.

Le contrat prévoit le versement d'une rémunération à la structure comportant un forfait pour l'aide à l'investissement (partie fixe) d'un montant de 8000€ et une aide pour l'activité de coopération (partie variable) en contrepartie de la réalisation d'objectifs.

Afin de permettre l'engagement des investissements, l'assurance maladie verse une avance de 5 600 €, dans un délai de 3 mois suivant la signature par la structure du présent contrat.

Le présent contrat est signé pour une durée de 3 ans renouvelable

Plus d'informations sur l'ensemble de ces nouveaux contrats [ici](#)

Bonne lecture!

Nouveau Délégué Régional de la région Nouvelle Aquitaine

La région Nouvelle Aquitaine se dote d'un nouveau délégué régional (DR) orthoptiste en la personne de Pierrick Pavio (21 votes valables sur 26 votes exprimés)

Vous en saurez plus sur Pierrick Pavio dans le prochain Oeil en Coin.

Le Conseil d'Administration du SNAO félicite et souhaite la bienvenu à Pierrick Pavio

Pour connaître le DR de votre région, c'est [ici](#)

Appel à candidature Délégué Régional !

4 régions restent dépourvues de Délégué Régional orthoptiste, à savoir:

- la région Grand Est
- la Bretagne
- la Normandie
- la Corse

Nous attendons vivement vos candidatures pour nommer un orthoptiste au sein de la commission paritaire de ces régions!

Candidature à envoyer à contact@orthoptiste.pro

Engagez-vous!

Le Kit Orthoptique de Perception Visuelle (KOPV)

Le KOPV a été présenté lors du congrès scientifique co-organisé par la SFERO et l'UNRIO le 25 Mars 2017 à Paris.

On le doit au remarquable travail de nos collègues Anne Louvel-Rouzec et Amélie De Villele, également formatrices à l'UNRIO.

Cette batterie d'évaluation de la perception visuelle non verbale, rapide et ludique, permet de faire le bilan des anomalies de la perception visuelle (dimension, orientation, position relative, organisation spatiale et praxies constructives).

Grâce à ce nouvel outil, il est possible de vérifier que l'enfant ait toutes les capacités d'analyse visuelle requises pour démarrer les apprentissages et savoir comment il se situe dans les praxies visuo-constructives pour aborder le graphisme et l'écriture.

Il peut être proposé à partir de l'âge de 3 ans et demi et ainsi d'anticiper bien avant le CP une indication de prise en charge adaptée en orthoptie et/ou en psychomotricité afin de soutenir l'enfant dans ces apprentissages.

Le plus, le test est calibré et permet de situer l'enfant par rapport à sa classe d'âge.

Pour en savoir plus et se procurer le kit [cliquez-ici](#)

Page facebook [ici](#)

A vos Kits!

29ème réunion des Orthoptistes de la Communauté Européenne (OCE)

Les différents représentants de l'OCE se sont retrouvés les 5 & 6 Mai 2017 à Lisbonne pour leur réunion annuelle.

Par l'intermédiaire du SNAO, la France a envoyé deux délégués: Marie-Hélène Abadie et Karoline Coursaget. La réunion a été ouverte par la présidente-intérimaire et trésorière Marie-Luise Lenk-Schäfer.

Un nouveau bureau pour l'OCE a été élu, il se compose comme suit:

- Présidente: Marie-Luise Lenk-Schäfer (Allemagne)
- Vice-Présidente: Ingrid Van Wijnen (Pays-Bas) 
- Secrétaires Générales: Anne Bjerre (Royaume Uni)  et Karoline Coursaget (France)
- Trésorier: Alain Bauwens (Belgique) 

Pour mettre des visages sur des noms c'est par [ici](#)

La prochaine réunion annuelle se tiendra à Salzburg en Autriche l'année prochaine.

Plus de détails sur les projets de développement, de communication et les groupes de travail dans votre revue trimestrielle préférée "L'oeil en coin".

Vidéo du 1er colloque de la santé visuelle de l'Océan Indien

Le SNAO par la voix de son Président était présent au 1er colloque de la santé visuelle de l'Océan Indien qui s'est déroulé le mois dernier à la Réunion.

Un résumé vidéo est à voir [ici](#)

Exercice professionnel

Cyberattaque, cybercriminalité: Attention!

Une cyberattaque mondiale sans précédent s'est déroulé le week end du 13 mai 2017 touchant des dizaines d'entreprises, d'organisations, mais aussi les hôpitaux anglais! Le nombre de victimes est estimé à 200000 réparti dans près 150 pays.

La cybersécurité est un enjeu majeur, pas uniquement pour les grandes entreprises, mais aussi pour les professions libérales, dans la mesure où leurs données informatiques représentent une valeur marchande et économique.

L'Union Européenne a d'ailleurs dicté un Règlement général européen sur la protection des données personnelles, lequel devra être effectif dans tous les pays membres de l'UE à partir du 25 mai 2018.

Adoptez dès à présent les bonnes pratiques pour protéger votre ordinateur:

- Choisir avec soin son mot de passe
- Mettre à jour régulièrement ses logiciels
- Bien connaître ses utilisateurs et ses prestataires
- Effectuer des sauvegardes régulières
- Sécuriser l'accès Wi-Fi de votre entreprise
- Être aussi prudent avec son mobile ou sa tablette qu'avec son ordinateur
- Protéger ses données lors de ses déplacements
- Être prudent lors de l'utilisation de sa messagerie
- Télécharger ses programmes sur les sites officiels des éditeurs
- Être vigilant lors d'un paiement sur Internet
- Séparer les usages personnels des usages professionnels
- Prendre soin de ses informations personnelles, professionnelles et de son identité numérique

L'ensemble de ces conseils est extrait du Dossier: Cyber sécurité de la newsletter de l'UNAPL, à lire [ici](#)

Cotisations sociales personnes obligatoires: simplification au 1er Janvier 2018

Actuellement, vos cotisations et contributions sociales personnes obligatoires sont dues auprès des organismes suivants: Urssaf, CSG-CRDS, CFP, URPS, RSI, caisse de retraite

A partir du 1er Janvier 2018, dans un but de simplification, les cotisations et contributions maladie, allocations familiales, CSG-CRDS et formation professionnelle, ainsi que la contribution aux URPS pour les professionnels de santé seront versées auprès d'une organisation commune Urssaf/RSI. Cette évolution est prévue par la loi de financement de la Sécurité Sociale.

Elle a pour objectif de simplifier vos démarches, en vous permettant de n'avoir que 2 comptes au lieu de 3 actuellement pour l'ensemble de vos cotisations sociales personnelles obligatoires.

Plus d'informations [ici](#)

Les actualités de politique de santé

Etat de santé de la population en France en 2017

La Direction de la Recherche, des Etudes de l'Evaluation et des Statistiques (DREES) et Santé Publique France ont publié leur rapport 2017 sur l'état de santé de la population en France. Ce rapport s'attache à décrire l'état de santé de la population en France, son évolution et ses déterminants ainsi que les principaux enjeux associés à sa promotion

Les nouvelles sont bonnes!: Les Français sont globalement en bonne santé en comparaison aux pays de niveau de richesse similaire et à plus forte raison en regard de la population mondiale.

Deux pages concernent les atteintes de la vision chez l'adulte, vous pouvez les lire [ici](#). Quelques extraits ci-dessous:

- la prévalence des troubles de la vision déclarés augmente avec l'âge, avec environ 95% après 55 ans
- parmi les personnes souffrant de troubles de la vision, 94% ont un appareil correctif (lunettes ou lentilles), mais 28% déclarent être mal corrigées
- l'accès à une correction adaptée chez les personnes déclarant des troubles de la vision augmente avec le niveau d'étude

Les 436 pages du rapport sont à lire [ici](#)

Une synthèse, des fiches et des infographies de ce rapport 2017 ainsi que les rapports des années précédentes (2006-2011, 2013 et 2015) sont disponibles [ici](#).

Bonne lecture!

Une médecin comme Ministre des Solidarités et de la Santé

Suite à l'annonce du nouveau gouvernement du 17 mai 2017, Agnès Buzyn, médecin et chercheuse de 54 ans, est nommée ministre des Solidarités et de la Santé, elle succède à Marisol Touraine.

Ancienne interne des Hôpitaux de Paris, Agnès Buzyn a réalisé la majeure partie de son parcours de clinicienne hématologue et d'universitaire à l'Université Paris V-Hôpital Necker où elle a été responsable de l'Unité de soins intensifs d'hématologie adulte et de greffe de moelle de 1992 à 2011.

Son parcours de chercheur l'a notamment conduite à diriger une équipe Inserm travaillant sur l'immunologie des tumeurs à l'Institut Cochin-Paris V (2002-2006). Ses nombreux travaux dans les domaines de la greffe de moelle, de la leucémie aiguë lymphoblastique (LAL) et de la leucémie myéloïde chronique (LMC) ont donné lieu à plus de 150 publications originales dans des revues scientifiques en langue anglaise.

Elle a alors été nommée présidente du Collège de la HAS à compter du 7 mars 2016 par décret du président de la République en remplacement du Pr Jean-Luc Harousseau pour la fin de son mandat jusqu'au 31 janvier 2017 et renouvelée par décret le 7 avril 2017 pour un mandat de six ans conformément à l'article 13 de la Constitution. Cette nomination a été approuvée par les commissions des Affaires sociales de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Son profil complet est à lire [ici](#)

A suivre...

Les actualités scientifiques

Lancement de la chaîne YouTube d'Orphanet

Orphanet vient de lancer sa chaîne YouTube. Trois vidéos sont en ligne, il s'agit de tutoriels pour aider à trouver des informations sur une maladie sur le nouveau site d'Orphanet, à rechercher un gène et les informations liées sur le nouveau site d'Orphanet et à expliquer la construction de la nomenclature d'Orphanet.

Pour vous abonner à la chaîne, c'est [ici](#)

Traitement orthoptique dans la Maladie de Parkinson

Une étude publiée dans Gerontol. Geriatr. Med. rapporte une amélioration de l'insuffisance de convergence et une diminution des symptômes chez deux patients atteints de Maladie de Parkinson après une rééducation orthoptique (par PPC

et vergences).

Etude à lire [ici](#)

➤ Performances oculomotrices des enfants avec TDA/H, avant et après traitement médicamenteux

Une étude Française publiée dans le J. Child. Adolesc. Psychopharmacol. rapporte pour la première fois des performances oculomotrices moins bonnes chez 31 enfants TDA/H de 10 ans (latence augmentée des saccades volontaires, intrusion saccadique pendant la fixation...). Ces paramètres sont améliorées, atteignant des valeurs similaires aux enfants non TDA/H du même âge après prise de Methylphenidate.

Etude à lire [ici](#)

➤ Déficits oculomoteurs dans la dyspraxie développementale

Une étude Française publiée dans Cerebellum montre une moins bonnes précisions des saccades et des saccades non visuelles moins rapides. Les auteurs suggèrent une anomalie des connections entre les structures oculomotrices des aires frontales et du cervelet.

Résumé à lire [ici](#)

➤ Nouvelle édition de l'ouvrage d'Elsevier Masson "Neuro-ophtalmologie"

Une nouvelle édition de l'ouvrage "Neuro-ophtalmologie" d'Elsevier Masson est disponible.

Cet ouvrage fait le point actualisé sur le diagnostic, le traitement ainsi que les avancées récentes d'imagerie et d'exploration. Dans chaque chapitre le praticien trouvera les notions d'anatomie, les techniques d'examen et les pathologies qui s'y rapportent.

Les + de l'ouvrage:

- Des fiches pratiques
- De nombreuses illustrations, figures, tableaux et arbres diagnostiques
- Des vidéos en ligne

Plus d'informations [ici](#)

Formation, congrès, événement

➤ Strabomania: 25 ans d'évolution de la strabologie - 2 & 3 Juin 2017

Dans un lieu magique, hors du temps - Aubrac en Aveyron - nous prendons le temps de discuter avec nos amis suisses, allemands ou canadiens de l'actualité du strabisme précoce, des syndromes dysinnervationnels congénitaux, ou encore de la cyclotorsion et des paralysies de l'oblique supérieur.

C'est pour un congrès un peu "différent" que nous nous retrouverons sur cette sauvage et magnifique à la tradition d'accueil ancestrale. L'accueil autour d'un verre sera possible dès le jeudi soir, les repas du vendredi midi et soir seront pris en commun sur le site.

Médecins, orthoptistes, universitaires, libéraux, étudiants, Français, Européens, Nords-Américains nous serons réunis pour partager nos expériences.

Dates: 2 et 3 Juin 2017

Lieu: Maison de l'Aubrac, Aveyron

Plus d'informations [ici](#)

Congrès National des Professionnels des Activités Physiques Adaptées - 8 & 9 Juin 2017

La société Française de Professionnels en Activité Physique Adaptée (SFP-APA) est heureuse de vous annoncer la troisième édition du Congrès National des Professionnels des Activités Physiques Adaptées (CNP-APA)

L'APA souhaite accueillir tous les professionnels qui oeuvrent dans le domaine de l'activité physique, du sport et de la santé et de façon plus large ceux s'intéressant à ce domaine en pleine expansion. Une trentaine d'intervenants seront présents afin de partager leurs connaissances lors de communications orales, ateliers pratiques, posters et tables rondes. Ces professionnels évoluent au sein d'un large spectre de structures médico-sociales, sociales et sanitaires, de fédérations sportives, de réseaux de santé ou encore en libéral.

Dates: 8 et 9 Juin 2017

Lieu: Université Paris 13, Bâtiment de l'illustration, 1 rue de Chablis 93000 Bobigny

Appel à communication, inscription et programme disponible [ici](#)

5ème Congrès SOFTAL: Mémoire(s) & Apprentissage - 9 & 10 Juin 2017

La Société Francophone des Troubles d'Apprentissage et du Langage organise son 5ème congrès sur le lien existant entre les mémoires et l'apprentissage chez l'enfant porteur d'un trouble.

Les conférenciers invités permettront par des apports tant théoriques que cliniques, de conduire une réflexion sur cette question au travers de modèles issus de pathologies et de domaines variés, tel que l'autisme, l'épilepsie ou les troubles des apprentissages plus largement.

Dates: 9 et 10 Juin 2017

Lieu: Grand Amphithéâtre de l'Université Toulouse 3 Paul Sabatier, 118 Route de Narbonne 31062 TOULOUSE

Appel à communication, inscription et programme disponible [ici](#)

4ème ROCK - 9 & 10 Juin 2017

La 4ème Réunion Ophtalmologique du Centre Kléber se déroulera le vendredi 9 et samedi 10 Juin 2017 à l'Hôtel Marriott Lyon, Cité Internationale 70 Quai Charles de Gaulle, 69006 LYON.

Il y aura 5 sessions sur les thèmes suivants:

- Cornée
- Rétine médicale
- Rétine chirurgicale
- Paupières, voies lacrymales
- Glaucome

Plus d'informations [ici](#)

11ème Congrès Ophtatlantic - 16 & 17 Juin 2017

Le 11ème congrès Ophtatlantic se déroulera le vendredi 16 et samedi 17 Juin 2017 à La Baule, Centre de COngrès Atlantica, 119 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 44500 LA BAULE

Plus d'informations [ici](#)

Echographie, UBM et Biométrie par VuExplorer - 24 Juin 2017

Vue Explorer, Institut de formation en imagerie ophtalmologique organise un cours "Echographie, UBM et Biométrie"

Le programme comprend:

- Les bases théoriques de l'échographie et de l'UBM
- Exploration du segment postérieur
- UBM
- Biométrie optique et par ultrason
- Calcul d'implant

Date: Samedi 24 Juin 2017

Lieu: 4, rue des Grandes Terres 92500 RUEIL-MALMAISON

Plus d'informations [ici](#)

5ème Forum National de l'Orthoptie - 30 Juin 2017

Le 5ème Forum National de l'Orthoptie se déroulera le Vendredi 30 Juin 2017 aux Salons Hoche, 9 Avenue HOche, 75008 PARIS.

Le programme comprend:

- Quelles news en orthoptie?
- La basse vision: que ne doit-on pas rater?
- Plusieurs ateliers pratiques

Plus d'informations [ici](#)

Notre formation continue

UNRIO Classique et DPC

Le programme de l'UNRIO pour l'année 2017 est consultable ainsi que les descriptifs sur son propre site.

Pour accéder au site de l'UNRIO : [cliquez ici](#)

RAPPEL :

- Pour les libéraux :

Les frais engagés pour la formation sont déductibles des revenus professionnels.

Ils peuvent en partie être pris en charge par le FIF-PL.

La prise en charge pour 2017 sera au coût réel, mais plafonnée à 200 € par jour, limitée à 750 € par an et par professionnel

- Pour les salariés :

Les stages sont normalement pris en charge par l'employeur.

N'hésitez pas à nous contacter pour poser une option sur un stage.

Pour l'UNRIO classique Pierre au : 01 40 22 03 04, ou par mail : unrio@orthoptistes.fr

Pour l'UNRIO DPC, Sandrine au : 01 40 22 03 04, ou par mail : unrio.dpc@orthoptistes.fr

Nous suivre sur les réseaux sociaux

Groupe Facebook SNAO réservé aux adhérents

Nous vous rappelons qu'un groupe Facebook réservé aux adhérents SNAO est à votre disposition.

Le but est de permettre une meilleure rapidité dans la transmission de nos informations. Ce groupe est là pour que vous puissiez échanger facilement.

Vous pourrez poser vos questions, avoir les informations immédiatement, savoir ce qui se passe dans le monde orthoptique, et ainsi donner directement votre avis.

Il suffit de demander à rejoindre le groupe facebook [ici](#)

Venez vite!

Page facebook SNAO tout public

Le SNAO possède maintenant une page facebook public. Cette page se veut être l'organe de communication grand public du SNAO.

Que vous soyez orthoptiste ou non, adhérent SNAO ou non, abonnez-vous à la page [ici](#) pour ne rater aucune information de votre syndicat préféré!

On compte sur vous pour "liker" et partager au maximum l'info à TOUS vos contacts facebook!

Astuce: penser à inviter vos ami(e)s à s'abonner à la page en un clic

Sur Twitter

Le SNAO n'a pas encore de compte sur twitter, mais saviez-vous que le Président du SNAO était déjà particulièrement actif sur ce réseau social?

Pour suivre le Président du SNAO, Laurent Milstayn c'est par [ici](#)

Il existe sur twitter de riches échanges entre syndicats orthoptistes, ophtalmos et opticiens, venez-vite nous rejoindre!

Petites annonces

Une table élévatrice et plusieurs tests de synoptophore (Clarke) sont à récupérer à Aubervilliers (prix à débattre). Contact par telephone 06 82 23 18 48 ou par mail: francois.baudoux@wanadoo.fr

Comme d'habitude vous retrouverez les petites annonces sur le site [ICI](#)

Continuez à nous soutenir, **adhérez** encore et **faites adhérer**
N'oubliez pas que nous avons une cotisation pour les salariés, faite passer l'info!
Merci à tous pour votre soutien.

Cynthia LIONS

Si vous ne souhaitez ne plus recevoir d'informations de notre part : [Balise_desabonnement]